

PÉRUWELZ

La Commune se démène pour Polaris

La Commune de Péruwelz a trois zones économiques sur son territoire. La

Commune s'est battue pour qu'émerge la dernière-née : Polaris.



La zone Polaris, en cours d'aménagements, créera quelque 1600 emplois sur un peu moins d'une centaine d'hectares.

● **Christophe DESABLIENS**

Trois zones économiques situées sur le territoire péruwelzien, avec 2 350 emplois directs à la clé. Après La Hurtrie et Champ-Lionne, Polaris (à cheval sur Belœil) devient une réalité. Les travaux et d'équipements ont débuté il y a un an. Ce n'est pas une petite opération : il faut déblayer plus de 300 000 m² de terres et aménager deux kilomètres et demi de voiries. Après Tournai-Ouest et Orientis (Ghislenghien), le parc d'activités Polaris, à cheval

sur les territoires de Péruwelz et Belœil, sera le troisième pôle économique de Wallonie picarde. Un juste retour des choses, estime Daniel Westrade, bourgmestre de Péruwelz, qui se souvient que ce n'était pas gagné d'avance il y a une dizaine d'années. « Péruwelz et plus généralement les communes situées au sud de la Wallonie picarde, n'étaient jusque-là pas des priorités dans les plans de développement des zonings conçus par Ideta. Paul De Bom d'abord, échevin du développement économique et vice-président d'Ideta, et moi ensuite, également vi-

ce-président, avons fait du lobbying sur cette nécessité d'investir de notre côté, face au Valenciennois, sur l'axe Gand-Valenciennes. »

En dépit de l'enclavement d'un quartier (la Boiterie) et de procédures d'expropriations de terrains et d'habitations, les résistances n'ont pas été très farouches. « Les gens ont vite compris qu'il y avait une chance à saisir pour Péruwelz et les alentours ; ils ont réalisé qu'il y avait une volonté forte de notre part d'être attentifs aux aspects paysagers et environnementaux lors de l'examen de chaque dossier, notamment avec le

parc naturel des Plaines de l'Escaut. »

« Tout participe à l'attractivité »

Daniel Westrade s'attend à une spirale positive pour Péruwelz dans les prochaines années. L'hiver prochain, la vente des terrains ira bon train. Une entreprise péruwelzienne, TRBA, est déjà en train de préparer son installation sur une parcelle de onze hectares. « S'ils n'avaient pas trouvé ici, peut-être se seraient-ils établis ailleurs. »

La mise à disposition de terrains aux entreprises ne fait pas toute l'attractivité d'une commune, in-

siste Vincent Palermo, échevin du développement économique. Dans une région où le taux de chômage reste élevé, la commune et en particulier son service marketing et de développement économique veillent à créer une vraie dynamique. « Ainsi, la Journée de l'Indépendant et de la PME se met au service de gens prêts à entreprendre. Et avec Belœil, le Forem et d'autres partenaires, la ville a mis en place une cellule pour créer une adéquation entre les offres d'emploi et les formations à organiser. » Une brochure est aussi en cours de finalisation, à l'adresse de candidats investisseurs. « Les mandataires sont des ambassadeurs, voire des représentants de commerce qui doivent savoir vendre leur ville. Il faut prendre son bâton de pèlerin, aller à la rencontre d'investisseurs pour connaître leurs besoins, les aider à savoir où ils mettent les pieds pour les inciter à s'établir dans la région. »

Au côté d'Ideta, les communes ont leur rôle à jouer, insiste M. Palermo. « Quand on est convaincu de la richesse d'un territoire, on est convaincant. Finalement, tout participe à créer l'image d'une commune attractive. Les festivités organisées par la commune font parfois sourire ; pourtant, récemment, un investisseur néerlandophone m'a fait remarquer qu'il avait entendu parler positivement de notre Parade de Noël. » ■

CELLES

Le zoning « chimie Verte » au point mort

Vu le succès de Galactic, la volonté de créer un zoning est apparue. Un avis a été rendu par le conseil communal. Depuis, plus rien...

● **Arnaud SMARS**

En plein cœur du village d'Escanaffles, l'usine Galactic se dresse comme fer de lance. Elle est, à notre connaissance, la première entreprise à produire du plastique recyclable à partir d'acide lactique extrait de betteraves. Vu son succès, l'idée de créer un zoning de 18 hectares, sur les terrains autour de la société, a vu le jour. Un zoning entièrement dédié à la « chimie verte ».

Il y a quelques mois, la Commune de Celles avait rendu un avis favorable, à quelques conditions près, pour permettre cette implantation. Depuis, silence radio... « Nous avons émis quelques remarques, notamment au niveau du charroi, rappelle le



Sur les terrains proches de l'entreprise Galactic, à Escanaffles, un projet est en cours pour créer un zoning dédié à la « chimie verte ».

bourgmestre ff, Yves Willaert. Depuis, le dossier est à Mons et nous n'avons absolument aucun retour ».

Si on excepte les soucis de mobilité, l'arrivée d'un zoning est considérée comme une bonne chose du côté du Collège.

« C'est la promesse de voir de nombreux emplois se créer. Actuellement, il y a déjà quelques Cellois qui travaillent au sein de Galactic. L'entreprise cherchera certainement des profils très pointus, mais on peut quand même espérer que des habitants de l'entité seront en

mesure de trouver une place. Peut-on les obliger à engager du local dans la procédure menant aux permis ? Malheureusement non ».

Une zone près de Belin

C'est justement sur ce point qu'a tiqué l'opposition lors des

nombreux débats sur le sujet lors des réunions du conseil communal. Aussi bien du côté ICque C'Autrement, on regrette que le nouveau zoning ne laisse pas de place à des entreprises locales. La majorité avance cependant un autre projet pour contrer cette remarque. « Dans le cadre du PCDR, l'une des fiches porte sur la création d'un parking de délestage pour les poids-lourds, afin qu'ils traversent moins nos villages, et la création d'une zone d'activité économique au niveau de la société Belin. Il y aurait plusieurs bâtiments directement destinés à des artisans de l'entité. Il s'agirait de six ou sept emplacements. On pourrait y accueillir, par exemple, des couvreurs ou des menuisiers qui commencent à se sentir à l'étroit dans leurs murs. Le but est vraiment d'empêcher la fuite de ces plus petites sociétés vers d'autres communes et de préserver l'emploi chez nous. »

Nous sommes au tout début des études de faisabilité. Il faudra par contre se montrer patient parce que, dans le cadre d'un PCDR, la procédure peut être très longue », conclut Yves Willaert. ■